



MAIRIE D'ORNEX
Région AURA
République Française

D 2026 02 26 004

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX

26 FÉVRIER 2026

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : le 20 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six février, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence d'Olivier GUICHARD, Maire.

Présents	O. GUICHARD, C. BIOLAY, M. GIRIAT, M-C. ROCH, Michèle GALLET, M. FOURNIER, M. GALLET, J. DAZIN, J-M. PALINIEWICZ, Y. DUMAS, R. OTZENBERGER, M. GRENIER, A. BOUSSER, M. LAPTEVA, J-O. RABOT, L. JACQUEMET, P. GUINOT, J. DIZERENS,
Absents excusés	S. MANFRINI, W. DELAVENNE, G. MASRARI, H. GRANGE, M. CHALENDAR
Absents	D. GANNE, V. KRYK, C. TOWNSEND, A. NEUSSER
Procurations	S. MANFRINI à C. BIOLAY, W. DELAVENNE à O. GUICHARD, H. GRANGE à J. DIZERENS, M. CHALENDAR à P. GUINOT
Assistaient	I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, J. BRUNET, assistante du Maire

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

4. Finances – Demande de subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) pour le financement de la vidéoprotection

La commune a le projet de déployer un dispositif de vidéoprotection dans le cadre de sa politique globale de sécurité, de prévention de la délinquance et de l'amélioration de la sécurité des personnes et des biens.

L'ensemble de ce projet sera piloté par un bureau d'étude spécialisé dans le cadre d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Vu les objectifs du dispositif :

L'installation de 4 nouvelles caméras selon le maillage suivant :

- Angle de la rue de Vesegnin
- Angle de la rue du Restel et de la rue des Eycherolles
- Centre Bourg au feu tricolore
- Route de Divonne

Ce projet sera lancé dans le courant du deuxième semestre 2026. Il est proposé au Conseil municipal de demander une subvention à la Région AURA dans le cadre de « l'Aide à l'équipement des polices municipales et à la vidéoprotection » selon les conditions ci-dessous indiquées :

Vu le budget de l'opération :

Dépenses		Recettes	
Intitulé	Montant H.T.	Intitulé	Montant H.T.
Déploiement d'un dispositif de vidéoprotection	75 000 €	Département de l'Ain	25 500 €
Assistance à maîtrise d'ouvrage	10 000 €	Région AURA	42 500 €
		Autofinancement	17 000 €
TOTAL	85 000 €	TOTAL	85 000 €

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **SOLLICITE** l'attribution d'une subvention de 42 500 € auprès de la Région AURA dans le cadre de « l'Aide à l'équipement des polices municipales et à la vidéoprotection », pour le financement de l'installation de 4 nouvelles caméras de vidéoprotection
- **DIT** que la recette est inscrite au BP 2026

Fait à Ornex, le 27 février 2026

La secrétaire de séance,
C. BIOLAY

Le Maire,
O. GUICHARD

Affiché et exécutoire le : 4 Mars 2026

Monsieur le Maire, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.